

Programme quinquennal d'immobilisations 2026-2030

DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS TOURNÉS VERS L'AVENIR

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 3 octobre 2025 – La Ville de Saint-Hyacinthe vient d'adopter son programme quinquennal d'immobilisations 2026-2030 (PQI) qui priorise les investissements en entretien et le renouvellement des actifs.

« Ce plan met l'accent sur la mise à niveau, la pérennité et l'accroissement de nos actifs, notamment dans le domaine des infrastructures d'eau qui constituent le principal défi stratégique de notre municipalité pour les années à venir », de souligner le maire André Beauregard.

Grands projets 2026

Quelque 201 projets actifs sont inscrits pour l'ensemble du PQI 2026-2030. De manière plus spécifique, le PQI 2026 compte 80 projets totalisant 44 683 000 \$, soit 27 projets en lien avec la gestion des infrastructures d'eau pour un total de 21 696 000 \$ et 53 projets associés à la gestion municipale pour un total de 22 987 000 \$.

Le projet de séparation des égouts d'une portion de l'avenue de la Concorde Nord et des portions des rues St-Amand et Marguerite-Bourgeoys constitue l'investissement en immobilisations le plus important du PQI 2026. À lui seul, il mobilise 25 % du budget. Il s'inscrit dans le cadre encore plus grand de mise en œuvre des mesures correctives du premier Plan de gestion des débordements des réseaux d'égouts adopté par le conseil municipal en 2019. Afin de diminuer les débordements d'eaux usées à la rivière Yamaska, la Ville réalisera ce chantier de reconstruction d'infrastructures dans le centre-ville. La réalisation de ce projet est essentielle afin de poursuivre la densification au centre-ville.

Les autres principaux projets pour l'année 2026 sont :

- La séparation des égouts du bassin du déversoir Savoie;
- Le bouclage de l'aqueduc sous l'autoroute 20, entre le boulevard Casavant Est et la rue Martineau;
- La phase 2 du déploiement du Plan de gestion des eaux indésirables;
- Le remplacement des génératrices à l'usine de filtration;
- L'acquisition du parc de quartier et du terrain de baseball synthétique du Rapide-Plat Nord;
- La réfection de pavages, bordures et trottoirs;
- La phase 2 de la mise en œuvre du Plan directeur au parc Les Salines;
- Les aménagements cyclables;





- La construction d'une piste à rouleaux (pumptrack) au parc des loisirs de La Providence

Fonds vert

Trois projets liés au Fonds vert sont prévus au PQI, pour un total de 386 000 \$, soit :

- L'installation d'une passe migratoire pour anguilles;
- La conception de l'aménagement du parc nature de la Métairie;
- L'utilisation d'un système antigivrage écologique pour les chaussées.

Financement du PQI

Ce programme d'immobilisations s'appuie sur quatre grandes sources de financement :

- L'argent comptant provenant principalement du fonds d'administration, du fonds de roulement, du fonds de parcs et terrains de jeux et des réserves financières filtration et épuration et du Fonds vert pour un montant de 21 M\$;
- Les subventions attendues représentant une somme de 5 M\$;
- Les emprunts à long terme totalisant 15,9 M\$;
- Les contributions des tiers représentant 2,7 M\$.

« Le soutien des paliers de gouvernement supérieurs a diminué. Cette année nous devons souligner l'absence de subventions provenant du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU). Si en 2025 les investissements supportés par les paliers de gouvernement supérieurs étaient de 21,5 %, ils sont de 11,4 % en 2026. Cet état de fait nous force à compenser en augmentant les revenus provenant des obligations à long terme ou en maximisant les sommes provenant de riverains et de tiers lorsque la situation et la loi le permet, selon le principe de l'utilisateur-payeur.

Bien que nous réduisions le nombre de projets, le montant total investi continue de croître. Cela témoigne d'un virage assumé vers des investissements plus structurants, plus durables et en parfaite cohérence avec les grandes orientations du conseil municipal. Ce PQI 2026 propose un cadre d'investissement réaliste, cohérent et résolument tourné vers l'avenir. Il repose sur des choix clairs, faits dans une perspective à long terme et dans le respect de notre capacité collective à absorber ces investissements, tant sur le plan financier qu'opérationnel », a conclu le maire Beauregard.

Pour plus d'information, [consultez la présentation du programme quinquennal d'immobilisations](#) ou [visionnez la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2025 en ligne](#).